

# MADAME DE SÉVIGNÉ

## ET LA BRETAGNE

---

### I

#### **M<sup>me</sup> de Sévigné et le Tri-Centenaire.**

L'année 1926 a ramené l'anniversaire de M<sup>me</sup> de Sévigné qui est née, comme on sait, à Paris, le 5 février 1626. On a eu l'heureuse idée de célébrer cet anniversaire, — qualifié du nom prétentieux de Tri-Centenaire, — qui n'aurait guère plu à la marquise, par une Exposition de souvenirs de l'époque qui a obtenu un succès mérité. On en trouvera plus loin un compte rendu très intéressant.

Le Centenaire annoncé a provoqué naturellement une floraison de livres et d'articles. Tous les journaux et toutes les revues se sont fait un devoir de consacrer une étude à M<sup>me</sup> de Sévigné et à ses *Lettres*. Les unes sont dithyrambiques, les autres sévères, plusieurs sont contradictoires.

Ainsi M. Paul Souday déclare dans *le Temps* que la Correspondance de M<sup>me</sup> de Sévigné ne peut à aucun point de vue être comparée à celles de Voltaire et de Flaubert, « qui sont les deux plus belles, les plus intelligentes et les plus nourrissantes de notre langue ».

Emile Faguet estimait au contraire que « M<sup>me</sup> de Sévigné est au nombre des quatre ou cinq écrivains les plus originaux, les plus spontanés, les plus *personnels* que la France ait eus ». Pour la sincérité, « elle résiste à l'épreuve de la

lecture de sa correspondance, épreuve si fatale à d'autres, à Voltaire, par exemple ».

Le même critique éminent affirmait dans son petit livre : *Madame de Sévigné*, paru en 1910, qu'elle écrivait rapidement et ne se corrigeait pas.

M. Victor Giraud, au contraire, assure que « la fameuse lettre sur la mort de Turenne a été refaite cinq ou six fois, avant d'arriver à son expression définitive ; celle sur le mariage de M<sup>me</sup> de Louvois, qui émerveillait Brunetière, a été longuement pensée et corrigée. « Cet art si original et si vivant est en même temps un art très surveillé... Ne croyez pas qu'on écrive ainsi au courant de la plume avec ces mots choisis ». — On voudrait bien avoir la preuve de ces affirmations.

M. Victor Giraud dit encore : « Sa luxuriante imagination redoublait, amplifiait, arrangeait ses directes impressions de nature ».

Et M. Faguet : « L'imagination de M<sup>me</sup> de Sévigné n'est pas l'imagination créatrice... elle n'invente jamais rien ».

Ces contradictions montrent que la critique littéraire est au fond simple affaire d'appréciation. Il y a deux catégories : ceux qui lisent les *Lettres*; — et ceux qui ne les lisent pas. Pour les premiers, ces analyses profondes sont inutiles; et pour les seconds..., elles le sont encore davantage.

Ce qui est sûr, c'est que le nom de la marquise de Sévigné est resté si populaire qu'il sert encore aujourd'hui de réclame commerciale. M<sup>me</sup> de Sévigné servant de réclame à une marque de chocolat et à un stylo : voilà qui est important ! C'est cela... la gloire. « Que de belles lettres nous eût encore laissé l'aimable marquise si elle avait connu l'*Idéal Watermann*, qui permet d'écrire plus de 30.000 mots sans prendre d'encre ! »

Evidemment ! Et si on lui avait demandé son avis, il n'est pas bien sûr qu'elle n'eût pas préféré ces annonces à tous les articles publiés en son honneur, elle qui disait : « Pilois

est toujours mon favori. Rien ne m'a été plus agréable que le compliment de Pilois ».

Les Bretons se doivent de s'associer à ce concert et d'unir simplement leur voix à celle du jardinier des Rochers. Ils ne peuvent oublier que la marquise a passé dans leur pays les années les plus heureuses de sa vie et que c'est de leur province qu'elle a daté les plus célèbres de ses missives.

Naturellement les écrivains parisiens parlent peu des liens qui rattachaient M<sup>me</sup> de Sévigné à la Bretagne, ils semblent les ignorer; aussi c'est à nous, Bretons, de les rappeler. Manquer à ce devoir serait commettre à la fois un acte d'ingratitude et un déni de justice.

Nous nous garderons bien de parler des mérites littéraires. Tout a été dit et redit sur ce point; pour employer un néologisme à la mode, ce serait s'exposer à un « super-enum ».

Mais il reste beaucoup à dire sur les séjours de M<sup>me</sup> de Sévigné en Bretagne et sur ses attaches avec notre province. Là aussi d'ailleurs il faut se garder des redites, car il a été déjà publié sur ce sujet de nombreux travaux qui, pour être oubliés, n'en méritent que mieux d'être rappelés.

## II

### M<sup>me</sup> de Sévigné et Léon de la Brière.

Qui se souvient aujourd'hui d'un livre intitulé : *Six mois de séjour au château des Rochers de M<sup>me</sup> de Sévigné, ou Souffrance et Repos*, par M. de la Thébeaudière, en deux volumes in-12? Il est daté de 1830. C'est tout dire. C'est un roman du genre sentimental et niais qui fleurissait à cette époque. Il a pour cadre le pays de Vitré et pour personnages MM. d'Osmond, d'Ételles, Dutremblay, etc., tous noms du pays. Le premier volume n'a que deux cents pages, mais il a encore moins de lecteurs.

M. F. Saulnier, conseiller à la Cour de Rennes et généalogiste émérite, a publié dans la *Revue de Bretagne* d'utiles et intéressantes monographies : *Les Sévigné oubliés*, *Notre Oncle de Sévigné*, *Le Roman d'une dame de Sévigné*, *le Filleul de la Marquise*, *les Malheurs d'un Montmoron*.

Enfin en 1882 parut un joli petit volume intitulé : *Madame de Sévigné en Bretagne*.

L'auteur s'appelait Léon de la Brière et il était sous-préfet.

M<sup>me</sup> de Sévigné devait inspirer les sous-préfets, car déjà, en 1838, Louis du Bois, sous-préfet de Vitré et « membre de plusieurs Académies de Paris », avait publié une brochure intitulée : *Madame de Sévigné et sa correspondance relative à Vitré et aux Rochers* (in-8° de 104 pages) : quelques lettres alors peu recherchées et quelques notes sans grand intérêt, mais brochure rare.

L'auteur dit que sur 991 lettres alors connues, il y en a 267 écrites des Rochers, de 1654 au 27 août 1690 <sup>(1)</sup>.

Donc, M. de la Brière fut sous-préfet de Vitré de 1875 à 1877. Déjà les sous-préfets avaient des loisirs. Tous ne passent pas leur temps à bayer aux cigales et à faire des vers, étendus sur l'herbe tendre, comme le sous-préfet des *Lettres de mon moulin*; il y en a qui se livrent à des travaux sérieux; par exemple ils font de l'histoire. Léon de la Brière eut l'idée de relire les Lettres de M<sup>me</sup> de Sévigné, — on peut en avoir de plus mauvaise, — et d'y relever les passages où elle parle de la Bretagne et des Bretons. Il forma des « groupements » et disposa en chapitres séparés tout ce que la marquise avait dit sur certains sujets : ses séjours en Bretagne, la vie aux Rochers, la bibliothèque et la lecture, les hauts dignitaires de la province, le Parlement, les Etats, etc.

(1) Cette brochure, ainsi que les ouvrages précédents, appartient à M. Guillet, membre de la Société d'Histoire et d'Archéologie, qui a bien voulu me les communiquer.

Le livre de M. de la Brière était agréable et même amusant, il se lit facilement, il eut et il a encore du succès, puisque, publié en 1882, il a vu, en 1901, sa sixième édition. Rare fortune !

Mais l'auteur n'était pas Breton de naissance, ni historien de profession ; le livre était léger et contenait quelques erreurs. Or, à Vitré, un Breton veillait qui n'était pas tendre pour ceux qu'il prenait à partie et qui accabla le malheureux auteur sous le poids lourd de son érudition et de ses traits acérés. M. Arthur de la Borderie, — qui, à tant d'égards, était un maître, — avait des partis pris historiques, contre les Normands, par exemple, contre les Rohan ; il n'aimait pas M<sup>me</sup> de Sévigné, à laquelle il reprochait ses duretés au sujet des « penderies » de Bretagne. Il publia deux articles virulents dans le *Journal de Rennes*, — dont je ne veux pas indiquer la date, — contre le nouvel ouvrage.

Il reprochait au sous-préfet d'avoir adopté « un plan étrange », d'avoir « découpé les lettres en petits morceaux », « d'avoir mêlé, broyé, pilé ensemble tous les renseignements fournis par la marquise sur ses différents séjours en Bretagne et distribué cette masse de notions ainsi entassées en un certain nombre de cases artificielles », enfin « d'avoir fait l'anatomie de la marquise ! » *Horresco referens*.

Il lui imputait encore à crime d'avoir compilé cette masse d'extraits, « qui embrassent à peu près tout ce qu'on trouve sur la Bretagne dans les Lettres de M<sup>me</sup> de Sévigné », sans citer ses références, les pages et les dates des Lettres.

Son livre était « une mine féconde d'inexactitudes ». M. de la Brière avait dit qu'on rencontre pour la première fois, en 1666, dans une lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné, la mention d'un séjour en Bretagne. M. de la Borderie démontre savamment que cette mention est en réalité du 20 mai 1667, mais qu'il existe deux lettres de 1661, datées des Rochers, et même une lettre du 1<sup>er</sup> octobre 1654, adressée à Ménage

et datée aussi des Rochers. De plus, une épître en vers, envoyée par Bussy à M. et M<sup>me</sup> de Sévigné, en mars 1646, débute ainsi :

Salut à vous, gens de campagne,  
A vous, *immeubles de Bretagne* ;

.....  
Vous perdez *aux Rochers*  
Des moments à tous autres chers

Donc M<sup>me</sup> de Sévigné a séjourné en Bretagne dès 1646.

Enfin, le rude joûteur se gaussait de son adversaire qui, par inadvertance, avait dit que le trésorier du chapitre de Vitré était alors Pierre Le Baud, « ancien aumônier de la reine Anne ». — « Très ancien assurément, cet aumônier, en 1671 ! Car Pierre Le Baud est mort en 1505, cent vingt ans avant la naissance de M<sup>me</sup> de Sévigné ».

Venait ensuite une longue polémique au sujet de certaines confusions de l'auteur entre les divers Hay du Chastelet, du Plessis d'Argentré, etc., et des relations des habitants de Vitré avec les Rochers, que le sous-préfet avait fort embellies, en oubliant les aménités piquantes que la marquise décoche à ces fâcheux qui viennent « l'assassiner ». « Je les sens venir par un côté et je m'égare par l'autre, c'est un tour que je fis hier à une sénéchale de Vitré ; et puis je gronde qu'on ne m'ait pas avertie... »

Mais laissons cela ! Ces attaques avaient peut-être des causes sous-jacentes, inutiles à rappeler maintenant. L'auteur corrigea ses erreurs. Du reste l'ancien député et l'ancien sous-préfet se réconcilièrent dans la suite et, quand M. de la Borderie publia en volume, en 1897, dans la *Nouvelle Galerie Bretonne*, son article sur *Madame de Sévigné à Vitré*, il supprima les pages, « remplies, dit-il, par une polémique devenue sans objet et dont nous préférons effacer le souvenir » (1).

(1) Ce livre passe de la page 96 à la page 114 et pourtant il est complet. Je signale cette particularité rare aux bibliographes.

Scellons donc la pierre du tombeau sur cet incident littéraire dont les rares survivants d'une époque oubliée sont seuls à garder aujourd'hui la mémoire.

### III

#### Vitré et les Rochers.

Parmi les ouvrages récents, signalons le joli livre de M. Maurice Montigny : *En voyageant avec Madame de Sévigné*, dont plusieurs chapitres sont relatifs aux séjours en Bretagne; celui de M<sup>me</sup> Henriette Célarié : *Madame de Sévigné, sa famille et ses amis*, formé de citations habilement disposées.

M. Legrin a donné dans la *Revue de Cherbourg* deux lettres qu'il a trouvées aux Archives d'Ille-et-Vilaine, de la jeune marquise, femme de Charles de Sévigné. Elles ne sont point indignes de celles de sa belle-mère. C'est tout dire.

Enfin, M. Jean Lemoine a consacré le dernier chapitre de son livre, *Madame de Sévigné, sa famille et ses amis*, au mariage du marquis avec M<sup>me</sup> de Rabutin-Chantal. Il nous en promet un second que nous attendons avec impatience, car il traitera des séjours en Bretagne et obtiendra le même succès que le premier, déjà arrivé à la deuxième édition.

Quant aux centaines d'articles publiés cette année sur M<sup>me</sup> de Sévigné, inutile d'en parler : *Sunt bona, sunt quædam mala, sunt mediocria plura.*

Pendant quarante ans, de 1645 à 1690, M<sup>me</sup> de Sévigné a fait de fréquents et longs séjours dans notre province; c'est du château des Rochers qu'elle a daté les plus charmantes et les plus célèbres de ses lettres. La Bretagne lui doit donc un hommage reconnaissant.

En 1911, une statue lui a été élevée à Vitré, dont les Rochers sont voisins. L'inauguration eut lieu le 8 octobre 1911, avec pompe, avec trop de pompe. La veille, jolie conférence d'Anatole Le Braz. Le matin, promenade aux Rochers, où les visiteurs furent accueillis avec grâce par le comte et la comtesse des Nétumières. L'après-midi, cortège officiel avec sapeurs porte-haches, sociétés de gymnastique, etc... Discours de M. Garreau, maire de Vitré, — qui l'est encore, — et de M. Paul Deschanel. Le brillant académicien qui présidait la fête fut, comme il convient, éloquent... et même grandiloquent. Il loua « le génie propre, imprévu, hardi, perpétuellement jaillissant, à quoi rien ne ressemble... » Il conclut avec justesse : « Seule la Bretagne peut offrir à M<sup>me</sup> de Sévigné un hommage qui les vaut tous parce qu'il eût été le plus cher à son cœur » (1).

Le Tri-Centenaire a naturellement réveillé les souvenirs de la marquise, même chez les gens qui n'ont jamais lu une ligne de ses Lettres. Il y a eu des cérémonies commémoratives à Livry, à Tours et ailleurs. A Vitré, on a voulu célébrer l'anniversaire de cet anniversaire. Il y eut soirée au théâtre, raid hippique, courses de bicyclettes, kermesse et fête de nuit ; ce fut épouvantable !

Au reste, j'ai reçu par la poste copie d'une lettre, signée « la marquise de Sévigné » et adressée à M<sup>me</sup> de Grignan. La marquise raconte en termes fort spirituels qu'une dernière épreuve lui a été imposée avant de jouir du bonheur parfait, celle d'assister aux fêtes du Tri-Centenaire. Et elle apprécie avec une sévérité malicieuse et étonnée les excursions, réceptions, allocutions et manifestations diverses organisées en son honneur... Cette lettre est-elle inédite ? C'est certain. Est-elle authentique ? Ce qui m'en fait douter, c'est qu'elle est écrite à la machine à écrire. Je ne crois pas que M<sup>me</sup> de Sévigné connût cet instrument de torture.

(1) Inauguration du monument élevé à Madame de Sévigné le 8 octobre 1911 à Vitré. Broch. in-8° de 55 p. — *L'Ouest illustré*, revue mensuelle, oct. 1911.



Marie de Rabutin-Chantal, mariée à un gentilhomme breton, Henri de Sévigné, le 4 août 1644, vint en Bretagne aussitôt après son mariage; elle y passa ce qu'on a coutume d'appeler « la lune de miel », qui fut pour elle de courte durée. Son fils Charles y est né en 1648; devenue veuve en 1651, elle y est souvent revenue et y a fait des séjours prolongés qu'on peut estimer à six années.

Or, sa correspondance ne donne des détails circonstanciés sur ses passages en Bretagne qu'à partir de 1671. Est-il possible que pendant ces vingt années la marquise n'ait pas écrit? Etant donné son amour des lettres, — dans tous les sens, — cela semble invraisemblable. Elle avait de nombreux amis en Bretagne, elle y possédait des terres importantes, elle avait des hommes d'affaires, elle leur a certainement écrit. Alors où sont ses lettres? Ensevelies dans les combles d'un château ou les cartons d'une étude? Il faudrait les retrouver. Cela vaudrait mieux que tous les commentaires. Quel heureux mortel aura cette bonne fortune?

Ce fut la chance incomparable de M. Capmas, professeur à la Faculté de droit de Dijon, qui découvrit en 1873, dans une boutique de vieux meubles, six volumes contenant la copie de 322 lettres de la marquise. La maison Hachette s'empessa de les rattacher à l'édition Monmerqué, en 15 volumes, par laquelle elle venait d'inaugurer l'incomparable Collection des Grands Ecrivains de la France.

Sur ces 322 lettres, 170 étaient en partie ou entièrement inconnues; or 60 sont datées des Rochers et je remarque qu'on ne les cite jamais. Serait-ce que les écrivains qui ont publié tant d'articles sur M<sup>me</sup> de Sévigné n'auraient pas lu les *Lettres* et se seraient contentés de parcourir les Tables, copieuses et variées de l'édition Monmerqué, publiées en 1862, qui ne citent pas les lettres Capmas, découvertes en 1873? Je n'ose émettre ce doute irrespectueux.

## IV

**M<sup>me</sup> de Sévigné et les « penderies » de Bretagne.**

Certes, les lettres que nous possédons suffisent pour nous faire connaître les sentiments de M<sup>me</sup> de Sévigné. Elle aimait sincèrement la Bretagne... et les Bretons. Les passages où elle affirme cette affection ont été maintes fois publiés, ils sont connus de tous et je me garderai de les répéter.

Oh ! je sais. On oppose les lettres fameuses sur « les penderies » de Bretagne. Cette année elles ont couru les journaux, et l'on en a conclu que la marquise manquait de cœur et de sensibilité.

Mais, pour l'apprécier justement, il faut connaître à fond les événements qui ont ému toute la Bretagne en 1675. Je pense que ceux qui la jugent aujourd'hui ont étudié par le menu l'histoire de cette époque troublée.

Faguet lui-même a dit : « On s'est ingénié de cent manières à prouver que ces passages sont ironiques et expriment, à force de la déguiser, une pitié profonde. C'est avoir de bons yeux que de voir cela et, pour mon compte, je ne les ai point ». Ils le sont pourtant, mais il faut lire entre les lignes et bien connaître la situation de la province à ce moment.

Quand la marquise écrit : « M. de Chaulnes n'oublie pas toutes les injures qu'on lui a dites. C'est cela qu'on va punir » ; ou « quand vous croyez que vous feriez de même, non, vous ne feriez pas comme il a fait... » ; il y a certes au fond de ces mots de l'ironie et de la pitié.

Et puis on oublie trop que M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait à la femme d'un gouverneur de province et que toutes les critiques émises contre M. de Chaulnes seraient retombées sur M. de Grignan. On oublie que la poste n'était pas toujours

sûre et qu'on ne se risquait guère à médire des grands dans une lettre.

Et puis enfin, faisons une bonne fois, — entre Bretons, — notre examen de conscience. Nous qui connaissons les faits, voyons quelle était la situation vraie.

Quand les civilisés d'Europe prirent l'habitude de s'introduire dans la bouche et dans le nez les feuilles d'une plante appelée *Nicotiana rustica*, de la famille des Solanées (pommes de terre) et d'en aspirer l'odeur ou la fumée, les gouvernements s'inquiétèrent peu de cette mode saugrenue, empruntée aux sauvages d'Amérique ; Colbert, lui, — le plus grand administrateur que la France ait jamais eu, — eut une idée de génie : ce fut de tirer un impôt de cette fumée. Naturellement fumeurs et priseurs la trouvèrent mauvaise, — cette idée, si j'ose m'exprimer ainsi. Et encore, pas tous. Beaucoup de provinces l'acceptèrent sans réclamer, mais de celles-là, on ne parle pas.

Et c'est là justement le grand écueil de l'histoire. Quand une mesure générale est décrétée, supposons, par exemple, contre les aubergistes. Sur mille d'entre eux, 980 s'y soumettent sans mot dire ; de ceux-là il ne sera jamais question. Mais vingt mauvaises têtes réclament, protestent, accablent l'administration de lettres, de pétitions, de refus de payer, de menaces même ; ces papiers seuls restent dans les archives et, cent ans après, les historiens qui les trouvent concluent : Voyez comme cette mesure a été mal accueillie, elle a soulevé de vives et nombreuses protestations. Or, la vérité, c'est précisément le contraire.

Il en fut ainsi des édits de Colbert sur le tabac, le papier timbré, la marque de l'étain et des métaux précieux. En réalité, ces impôts étaient des traits de génie, et la meilleure preuve, c'est que la France en vit encore aujourd'hui : depuis deux siècles et demi, nous n'en avons pas trouvé de meilleurs.

Naturellement les États protestèrent violemment. Ils protestaient toujours contre les charges nouvelles. Ils proposèrent de les racheter pour 2.600.000 livres. Colbert accepta, mais comme cette somme était notablement inférieure à leur produit normal, il les rétablit un an après. Ce fut son seul tort.

Hélas ! que le ministre qui n'a jamais fait le contraire de ce qu'il avait promis lui jette la première pierre. Je dis : la première, car il n'y en aurait pas deux. Le grand homme d'État avait d'ailleurs une autre idée fort juste : c'était d'arriver à l'égalité des impôts, ces contributions indirectes devant frapper les privilégiés, exempts des impôts directs.

En Bretagne, la résistance aux édits nouveaux fut violente ; la paix publique, que le gouvernement doit assurer, fut étrangement troublée. A Rennes, de véritables émeutes éclatèrent. Par trois fois, les 18 et 25 avril, 9 juin et 17 juillet 1675, les émeutiers forcent les bureaux des administrations, brisent les meubles, brûlent les registres et pillent le reste ; ils veulent massacrer les employés, essaient de forcer les banques et de mettre le feu aux maisons des principaux bourgeois, ils couchent en joue le gouverneur, M. de Chaulnes, menacent de le tuer, ils se contentent de le couvrir d'injures variées dont les plus douces sont celles de « gros gueux, gros cochon », etc.

Pareilles révoltes à Nantes, à Vannes, à Dinan. C'était la terreur. Dès lors plus d'affaires, plus de commerce, plus de vie privée.

En Basse-Bretagne, ce fut bien pire. Des bandes de plusieurs milliers d'hommes parcourent les campagnes, entraînés par Le Balp, robin taré, faussaire et voleur, récemment sorti de prison, ils pillent et incendient les châteaux, les habitations, les maisons des villes, ils massacrent tous ceux qui tentent de leur résister. Ils terrorisent le pays, les honnêtes gens se cachent et se terrent.

Or nous savons pertinemment que ces misérables n'étaient pas bretons : « canailles sans aveu, vagabonds inconnus, gens ramassés qui n'étaient point du pays », disent les témoins oculaires ; c'était une bande de ces malandrins, coupe-jarrets, bandits de sac et de corde qui grouillent dans les bas-fonds des grandes villes et accourent là où naît le désordre. Ils forcent les paysans à marcher avec eux sous peine de mort.

Alors, quoi ! Les historiens vertueux qui prennent la défense de ces criminels connaissent-ils les faits ? On dit : la répression fut exagérée et cruelle. Qu'en savez-vous ? Il faudrait que les âmes sensibles qui prennent si facilement le parti des émeutiers commencent par prouver que le nombre des pendus fut plus grand que celui des assassinés. Or, cette démonstration n'a jamais été faite, et elle ne le sera pas.

La répression fut sévère, c'est vrai ; M. de Chaulnes usa de la manière forte, mais croit-on que la manière verbale, si grandement en honneur aujourd'hui, aurait suffi à rétablir la paix et à rassurer les honnêtes gens ? Ceux-ci lui furent très reconnaissants. Car l'impopularité du duc de Chaulnes est une invention des historiens du XIX<sup>e</sup> siècle. Les chroniqueurs du temps n'en disent pas un mot. Il fut un administrateur habile et bienveillant, fort apprécié et fort regretté à son départ.

Il faudrait pourtant s'entendre. A d'autres époques on a vu les citoyens protester contre des impôts qu'ils trouvaient excessifs. Il n'y a pas bien longtemps des contribuables ont manifesté bruyamment contre les supertaxes dont on voulait les frapper. Mais si ces honorables contribuables avaient eu l'idée de briser et de piller les bureaux de l'Administration, de passer à tabac, — sous prétexte que celui-ci était trop imposé, — les employés ; si ces contribuables s'étaient précipités à la préfecture et avaient couvert le préfet d'injures en l'appelant « gros cochon » ; si ces mêmes

contribuables, rencontrant la voiture de M<sup>me</sup> la préfète, avaient lancé sur ses genoux un chat crevé, en lui criant : « Tiens, vilaine bossue, voilà ton filleul ! », qu'aurait-on dit de ces gentilleses ? Auraient-elles été approuvées de tous les cœurs sensibles qui plaignent les émeutiers d'autrefois ? J'en doute. Et pourtant on verra les historiens vertueux de l'an 2026 prendre la défense des révoltés, qui sont toujours des persécutés, contre les représentants de l'autorité, qui sont toujours des tyrans.

Sait-on qui a créé cette légende de l'impopularité du gouverneur ? C'est M<sup>me</sup> de Sévigné elle-même, l'amie dévouée des Chaulnes. Or la marquise est une personne charmante et pleine d'esprit ; ce n'est pas un historien. La Correspondance est délicieuse, mais elle est totalement dépourvue de preuves, d'impartialité et de contrôle, en un mot, c'est un journal.

Un exemple : elle s'apitoye sur le sort des habitants de la rue Haute, à Rennes, chassés de leurs maisons qu'on va démolir. « On voyait, dit-elle, tous ces misérables, vieillards, femmes accouchées, enfants errer en pleurs au sortir de cette ville, sans savoir où aller, sans avoir de nourriture, ni de quoi se coucher... » (1). Il n'y a pas un mot de vrai dans ce récit, écrit aux Rochers d'après des *on-dit*. Il est sûr que les maisons de la rue Haute ne furent point démolies et cela, pour plusieurs raisons, dont la première et la meilleure est qu'elles existent encore. On me dispensera d'en donner d'autres. On se contenta de transformer la peine en une amende, — très justifiée d'ailleurs, — payée par les émeutiers les plus compromis qui restèrent tranquillement chez eux.

(1) Cet article n'étant point une œuvre d'érudition, — heureusement ! — je n'indique pas la date ni la page de ces citations. Ceux qui voudront les trouver... chercheront. Cela leur procurera le plaisir de relire, ... ou peut-être de lire les *Lettres*. Toutes sont extraites de l'édition des *Grands Écrivains de la France*. Il n'y a que dix-sept volumes.

Citons encore la phrase célèbre partout reproduite et passée à l'état de « mot historique » : « Nos pauvres Bas-Bretons, à ce qu'on nous vient d'apprendre, s'attroupent quarante, cinquante par les champs, et dès qu'ils voient les soldats, ils se jettent à genoux et disent *mea culpa* : c'est le seul mot de français qu'ils sachent, comme nos Français qui disaient qu'en Allemagne on ne disait pas un mot de latin à la messe que *kyrie eleison*. On ne laisse pas de pendre ces pauvres Bas-Bretons ; ils demandent à boire et du tabac et de Caron pas un mot ».

D'abord la phrase n'est pas complète : on omet toujours de citer une incidente qui a pourtant une importance capitale : « Nos pauvres Bas-Bretons, à ce qu'on nous vient d'apprendre, s'attroupent... », etc. La marquise écrit cette lettre de la Seilleraye, près de Nantes. Donc elle n'a rien vu ; c'est un bruit qui court, bruit grossi, amplifié, exagéré qu'elle rapporte dans une lettre confidentielle, comme elle accueille toutes les nouvelles qui courent les rues, sans preuves, sans contrôle. En fait, le prétendu mot historique est complètement faux. Le Père Maunoir qui, lui, *a vu*, dit justement le contraire.

La seule mesure excessive que l'on puisse reprocher au duc de Chaulnes, c'est le logement chez l'habitant de 6.000 soldats des « vieux corps » qui se conduisirent en soudards éhontés ; encore bien que j'aie peine à croire qu'ils aient passé leur temps « à jeter leurs hostes et hostesses par les fenêtres, à violer des femmes ès présences de leurs maris, et à lier les enfants tous nuds sur des broches pour eux vouloir faire rostir », comme dit cet apeuré de bourgeois Duchemin.

Du reste, M<sup>me</sup> de Sévigné se contredit souvent elle-même, ou plutôt, non, c'est l'opinion qui se contredit. On suit dans ses lettres les sentiments successifs et parfois contradictoires qui ont animé nos pères au cours des événements.

1674. — Aux Etats de 1674, feux de joie et remerciements publics à M. de Chaulnes.

1675, 9 oct. — « La haine est incroyable contre le gouverneur dans toute la province. »

1675, 6 nov. — « Si vous voyiez l'horreur, la détestation, la haine qu'on a pour le gouverneur, vous sentiriez la douceur d'être adorée partout. »

1675, 13 nov. — « C'est une horrible chose d'être en abomination dans son gouvernement. »

1675. — « Tout ce pauvre Parlement est malade à Vannes. »

1685. — « J'aime ces bons gouverneurs, je ne comprends point comme on peut les haïr, et les envier et les tourmenter. »

1689. — « Tout brille de joie à Rennes. Ils ne songent qu'au retour du Parlement dans cette pauvre ville et dans ce Palais, le plus beau de France. »

1690. — « Après M. de Pommereuil nous aurons en Bretagne un autre intendant. Ainsi voilà qui est *in sæcula sæculorum*, et sur le pied des autres provinces, au grand mépris du contrat et des prérogatives de la duchesse Anne. »

1695. — « M. et M<sup>me</sup> de Chaulnes ont senti (à leur départ) les vives douleurs de toute une province qu'ils ont gouvernée et comblée de biens depuis vingt-six ans. »

Il faudrait être bien naïf pour s'étonner de ces contradictions. N'a-t-on pas vu maintes fois dans l'histoire et ne voit-on pas tous les jours dans la politique un homme, honni hier, acclamé demain et porté aux nues ?

Et puis, au bout du compte, M<sup>me</sup> de Sévigné pourrait répondre à tous ces gens qui usent et abusent de sa correspondance : Pourquoi lisez-vous mes lettres ? Qui vous a donné le droit de les décacheter ? J'écris à ma fille, intime confidente ; je suis sûre de sa discrétion. Je lui dis tout : les nouvelles, vraies ou fausses, les badinages incohérents, les bruits qui courent, les sottises qu'on raconte, les plai-



santeries qui circulent. On dit que j'ai ri de ces pauvres Bas-Bretons, si cruellement traités. Qui d'entre vous n'a laissé échapper, étant en famille ou chez des amis, une plaisanterie d'un goût douteux, à propos d'un événement tragique ou d'un fait douloureux, sûr que le mot ne serait pas rapporté ?

Laissons donc les âmes sensibles et ignorantes s'apitoyer sur les « penderies de Bretagne » ; mais nous, historiens, respectons la vérité des faits.

## V

### **M<sup>me</sup> de Sévigné et l'amour de la nature.**

Passons à des sujets plus rafraîchissants. On a dit et redit que M<sup>me</sup> de Sévigné comprenait et aimait la nature. M. Deschanel a même affirmé, à Vitré, que « c'est en grande partie par les allées pleines d'ombre des Rochers que le sentiment de la nature est entré dans la littérature française ». C'est fort exagéré. D'autre part, Brunetière aimait à dire que les hommes du XVII<sup>e</sup> siècle n'étaient pas moins sensibles que nous au charme des beautés naturelles, mais qu'ils n'en faisaient point comme nous « de la littérature ». Il y a bien du vrai dans cette boutade, ajoute M. Victor Giraud. Oui et non, nous qui connaissons la campagne que M<sup>me</sup> de Sévigné avait sous les yeux, nous pouvons peut-être mieux en juger.

Oui, elle aimait la nature, elle aimait les jardins, mais c'était la nature peignée, alignée, taillée « selon le dessin de M. Lenôtre ». Elle aimait les bois, elle goûtait et elle a dit, à maintes reprises, l'incomparable beauté des arbres de Bretagne, « dont le vert est cent fois plus beau que celui de Livry », elle sentait et elle a décrit « ces belles nuances de l'automne dont les peintres font si bien leur profit ».

Pourtant elle n'aimait pas la campagne comme Ronsard, ni même comme La Fontaine. On ne sent pas chez elle ce profond amour de la terre que Ronsard possédait dans les moelles et qui lui a inspiré de si jolis vers. La beauté de la forêt de Gâtines revit dans ses poèmes, elle n'eût pas séduit M<sup>me</sup> de Sévigné.

O bienheureux celui qui peut user son âge  
En repos, labourant son petit héritage...  
Qu'une même maison a vu jeune et vieillard  
Qui voit les graves forêts, qu'il plantait en jeunesse,  
D'un même âge que lui parvenir à vieillesse ;  
Et qui, loin de la ville et d'horloge, a mis  
Un cadran naturel à l'essueil de son huis.

M<sup>me</sup> de Sévigné aime les arbres, elle connaît les chênes, les hêtres et les charmes. Le chêne ! ce géant de nos campagnes bretonnes, au tronc majestueux, aux ramures puissantes, au feuillage résistant. Un chêne adulte de cent ans, bien fait, bien conduit, portant une couronne régulière sur un fût sans tare, quel monument vaut ce chef-d'œuvre de la nature ! Le hêtre, moins grandiose, si beau encore avec son fût lisse et blanc, sa tête verte qui retombe en corbeille renversée. Mais l'arbre que la marquise préfère, c'est le charme. Or, si dans l'est de la France les charmes sont de beaux arbres de haute futaie, en Bretagne le charme est un arbre domestique, il se prête à toutes les formes : allées couvertes, mails carrés, labyrinthes infinis, tapis verts, charmilles « où règne un silence, une tranquillité, une solitude que je ne crois pas qu'il soit aisé de rencontrer ailleurs ».

Pour goûter ces beautés il faut vraiment aimer la campagne et y vivre, il faut aimer d'amour le sol sacré, la terre nourricière ; il faut planter des arbres, les élever, les diriger, jouir de leur croissance et vieillir avec eux. M<sup>me</sup> de Sévigné a éprouvé ces sentiments et connu ces joies. Aussi nous sourions parfois en voyant de graves écrivains discuter sur

les agréments de la campagne. Ceux qui n'ont jamais vu que les marronniers étiques du boulevard Montmartre, — lesquels ressemblent aux arbres de nos champs comme un canard en mue ressemble à un aigle de montagne, — ils se demandent si M<sup>me</sup> de Sévigné savait les apprécier. Elle connaissait à coup sûr les hommes et les choses des champs beaucoup mieux que ceux qui en sont encore à répéter la phrase célèbre et imbécile de La Bruyère sur les paysans.

Elle a peint en termes charmants et très exacts la fanerie, la plantation, lettres souvent citées ; la naissance des bourgeons, l'abattage des arbres, moins connus.

« J'arrivai aux Rochers à six heures (le 29 mai 1689) : mon Dieu ! quel repos, quel silence, quelle fraîcheur, quelle sainte horreur ! Car tous ces petits enfants que j'ai plantés sont devenus si grands que je ne comprends pas que nous puissions encore vivre ensemble... »

« Si vous avez envie de savoir en détail ce que c'est qu'un printemps, il faut venir à moi (19 avril 1690). Je n'en connaissais moi-même que la superficie ; j'en examine cette année jusqu'aux premiers petits commencements. Que pensez-vous donc que ce soit que la couleur des arbres depuis huit jours ? Répondez. Vous allez dire : « du vert ». Point du tout, c'est du rouge. Ce sont de petits boutons, tout prêts à partir, qui font un vrai rouge ; et puis ils poussent tous une petite feuille, et comme c'est inégalement, cela fait un mélange trop joli de vert et de rouge. Nous couvons tout cela des yeux... Les charmes ont leur manière, les hêtres une autre... »

C'est tout à fait cela.

Et huit jours après : « Il fait un temps tout merveilleux. J'ai si bien fait que le printemps est achevé : tout est vert. Je n'ai pas eu de peine à faire pousser tous ces boutons, à faire changer le rouge en vert. Quand j'ai eu fini tous ces charmes <sup>(1)</sup>, il a fallu aller aux hêtres, puis aux chênes ;

(1) J'explique, pour les citadins, que les charmes sont des arbres, *carpinus betulus*.

c'est ce qui m'a donné le plus de peine et j'ai besoin encore de huit jours pour n'avoir plus rien à me reprocher. Je commence à jouir de toutes mes fatigues et je crois, tout de bon, que non seulement je n'ai pas nui à toutes ces beautés, mais qu'en cas de besoin je saurais fort bien faire un printemps, tant je me suis appliquée à regarder, à observer, à épiloguer celui-ci, ce que je n'avais jamais fait avec tant d'exactitude. Je dois cette capacité à mon grand loisir, et, en vérité, ma chère bonne, c'est la plus jolie occupation du monde... »

Malgré ses aptitudes, je doute que M. Brunetière ait jamais été capable de « faire un printemps ».

Quand M<sup>me</sup> de Sévigné traçait ce joli tableau, pris sur le vif, elle avait 64 ans. C'était la naissance des feuilles, c'était le printemps, c'était la joie. Voici maintenant l'hiver, la mort des arbres.

« Je m'amuse à faire abattre de grands arbres; le tracas que cela fait représente, au naturel, ces tapisseries où l'on peint les ouvrages de l'hiver : des arbres qu'on abat, des gens qui scient, d'autres qui font des bûches, d'autres qui chargent une charrette, et moi au milieu, voilà le tableau... » Trois heures ont suffi à détruire le lent ouvrage de trois siècles, dit Joseph de Pesquidoux, qui, lui, est un vrai rural.

« Je pensai pleurer en voyant la dégradation de cette terre (du Buron, près de Nantes); il y avait les plus vieux bois du monde; mon fils, dans son dernier voyage, y a fait donner les derniers coups de cognée. Il a encore voulu vendre un petit bouquet qui faisait une assez grande beauté; tout cela est pitoyable... Toutes ces dryades affligées que je vis hier, tous ces vieux sylvains qui ne savent plus où se retirer, tous ces anciens corbeaux établis depuis deux cents ans dans l'horreur de ces bois, ces chouettes qui, dans cette obscurité, annonçaient, par leurs funestes cris, les malheurs de tous les hommes; tout cela me fit hier des

plaintes qui me touchèrent sensiblement le cœur ; ce lieu était un *luogo d'incanto* (lieu d'enchantement), s'il en fut jamais ; j'en revins toute triste... »

Oui, M<sup>me</sup> de Sévigné aime les beaux arbres, mieux encore elle sait les élever, elle ne connaît pas le mot de sylviculture, mais elle connaît la chose : « J'ai trouvé ces bois d'une beauté et d'une tristesse extraordinaires (septembre 1675), tous les arbres que vous avez vus petits sont devenus grands et droits et beaux en perfection ; ils sont *élagués* et font une ombre agréable, ils ont quarante ou cinquante pieds de hauteur... Il y a un petit air d'amour maternel dans ce détail ; songez que je les ai tous plantés et que je les ai vus, comme disait M. de Montbazou, *pas plus grands que cela...* »

Comme tout bon propriétaire d'autrefois, elle aime à faire travailler : « Il y a longtemps que je connais la passion de faire travailler, car c'en est une : je me suis éveillée cent fois ici, dès cinq heures du matin, pendant que nous faisons faire ces grandes allées, en songeant que mes ouvriers allaient travailler, que j'avais des tombereaux, des brouettes, que l'on planterait, qu'on dresserait des terres ; enfin, ma bonne, c'est une passion... »

Sans doute elle ne voit pas la campagne bretonne comme Chateaubriand, elle ne la peint pas comme le fera plus tard « l'Enchanteur », et pourtant ils se rejoignent dans l'amour commun des arbres et des bois, car la marquise a vu Combouurg : « Je meurs d'envie d'être retournée dans ma solitude (les Rochers) ; on la trouve belle ; Combouurg n'est pas si beau... » Et Chateaubriand : « L'autre futaie s'appelait le *Grand Mail*, c'était un bois de chênes, de hêtres, de sycomores, d'ormes et de châtaigniers. M<sup>me</sup> de Sévigné vantait de son temps ces vieux arbres ; depuis cette époque, cent quarante années avaient été ajoutées à leur beauté ».

Sans doute encore, la marquise n'eût pas apprécié les forêts sauvages dont Chateaubriand devait donner plus tard

de si magnifiques descriptions, mais elle aimait la nature comme on la comprenait et comme on l'aimait à l'époque de Louis XIV. Est-ce que les hommes qui ont tracé ces charmilles, asiles délicieux d'ombre et de fraîcheur au milieu des chaleurs de l'été, ou ceux qui ont créé ces beaux jardins français, qui sont encore la gloire et l'honneur de quelques châteaux bretons, n'aimaient pas la nature ?

## VI

### **M<sup>me</sup> de Sévigné et les villes de Bretagne.**

Par contre, M<sup>me</sup> de Sévigné n'a pas le sens de ce que nous appelons « le pittoresque » ; elle ne connaît ni le mot ni la chose. Elle ne voit pas avec les mêmes yeux que les voyageurs modernes. Ainsi elle a visité de nombreuses villes de Bretagne, mais leur aspect n'a rien qui la frappe, elle ne les décrit pas, elle ne regarde que les réceptions des « autorités », les dîners et les bals auxquels elle assiste.

Ainsi elle ne dit pas un mot du château de Vitré, ni de cette ville si curieuse, cernée de la ceinture, alors intacte, de ses vieux remparts. Sans doute elle la connaît trop. Elle est venue cinq fois à Rennes, elle descend chez son amie la présidente de Marbeuf, mais elle ignore la ville, « qui est quasi-déserte », elle ne voit que les fêtes, festins et jeux divers, organisés en son honneur par la duchesse de Chaulnes.

A Nantes, où elle arrive par la Loire, elle ne remarque dans le château que la tour, d'où le cardinal de Retz s'était évadé, en se laissant glisser le long d'une corde, vingt-cinq ans auparavant ; le château lui-même ne lui inspire aucune réflexion ; elle dit cependant que Nantes « est bien située », mais au bout de huit jours elle s'y ennuie : « Ce sont les Rochers que je respire... ; c'est d'être dans de belles allées

et non pas dans une fausse représentation d'une société qui n'a rien d'agréable pour moi ». Pourtant elle va à la Seille-raie, le château de son ami d'Harouis, « qui est devenu tout poli, tout joli et bâti ». Elle va à son château du Buron, mais elle en revient navrée de l'abattage des vieux arbres.

Caen lui plaît davantage, elle y remarque même les églises ! « Nous avons été sur les bords de la mer, à Dives, où nous avons couché : « Ce pays est très beau, et Caen la plus jolie ville, la plus avenante, la plus gaie, la mieux située, les plus belles rues, les plus beaux bâtiments, les plus belles églises, des prairies, des promenades, et enfin la source de tous nos plus beaux esprits : j'en suis charmée » (1).

Du reste, elle vante la Normandie et ses vastes herbages : « les bords de la Seine ne doivent rien à ceux de la Loire, ils sont gracieux, ils sont ornés de maisons, d'arbres, de petits saules, de petits canaux qu'on fait sortir de cette grande rivière, en vérité, cela est beau ». Elle a séjourné trois fois à Dol, en 1661, puis en 1685, au moment des Etats de Dinan, elle est toute à la joie d'y retrouver ses amis de Paris; enfin en 1689, mais elle ne dit rien de la cathédrale, sans doute elle n'y est pas entrée; elle arrivait de Caen et l'idée ne lui vient pas de comparer le gothique du XIII<sup>e</sup> siècle au merveilleux roman de l'Abbaye-aux-Dames. L'architecture semble être un art fermé même pour les plus belles intelligences du XVII<sup>e</sup> siècle.

De là elle va au Mont-Saint-Michel : « Je voyais de ma chambre la mer et le Mont-Saint-Michel, ce mont si orgueilleux que vous avez vu si fier et qui vous a vue si belle ». Et c'est tout. Rien de l'admirable « merveille ». Elle rappelle un premier voyage fait en 1661 : « Nous dinâmes à Pontorson. Vous en souvient-il? Nous avons été sur le rivage longtemps à toujours voir ce Mont, et moi, à songer toujours à ma chère fille ».

(1) Segrain, Malherbe, Huet.

Au mois de janvier 1689, elle vient à Vannes ; le duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, et la duchesse l'ont priée de les accompagner ; c'est un voyage officiel. Elle réside vingt jours à Auray, elle visite Vannes, Port-Louis, Lorient, Hennebont, mais elle ne décrit aucune de ces villes : « Nous avons ici (à Auray, août 1689), quasi sur les bords de la mer, des chaleurs très violentes... Nous avons fait depuis trois jours le plus joli voyage du monde au Port-Louis, qui est une très belle place, située comme vous savez : toujours cette belle pleine mer devant les yeux... Nous allâmes le lendemain dans un lieu qu'on appelle l'Orient, à une lieue dans la mer ; c'est là qu'on reçoit les marchands et les marchandises qui viennent d'Orient... Nous vîmes bien des marchandises, des porcelaines et des étoffes : cela plaît assez. Si vous n'étiez point la reine de la Méditerranée, je vous aurais cherché une jolie étoffe pour une robe de chambre... Nous revînmes le soir, avec le flux de la mer, coucher à Hennebont par un temps délicieux... »

En revanche, quand la marquise décrit les réceptions, les dîners, les salons et les bals, elle est inimitable, elle dépeint choses et gens avec une sagacité, un esprit, une maîtrise incomparables.

On connaît les lettres où elle raconte les fêtes données à Vitré, à l'occasion des Etats de 1671 ; elles sont classiques et nous nous garderons de les rappeler.

Voici celles de Vannes en 1689 : « Nous arrivâmes jeudi soir à Vannes, nous logeâmes chez l'évêque, fils de M. d'Argouges (ancien premier président du Parlement). C'est la plus belle et agréable maison et la mieux meublée qu'on puisse voir. Il y eut un souper d'une magnificence à mourir de faim ; je disais à Revel : « Ah ! que j'ai faim ! » On me donnait un perdreau (le 4 août !) : j'eusse voulu du veau ; une tourterelle : je voulais une aile de ces bonnes poulardes de Rennes... Je mangerais le mieux du monde,



s'il n'y avait rien sur la table; il faut pourtant s'accoutumer à cette fatigue... »

Le premier président de la Faluère, qui semble plutôt jouer un rôle de jobard, se plante devant la belle visiteuse : « Il me regardait et ne me parlait qu'avec des exclamations : « Quoi ! C'est là M<sup>me</sup> de Sévigné ! Quoi ! C'est elle-même ! » Hier, vendredi, il nous donna à dîner en poisson, ainsi nous vîmes ce que la terre et la mer savaient faire : c'est ici le pays des festins... »

Mais au milieu de ces magnificences, elle regrette ses « tranquilles Rochers ». Elle disait déjà, dix ans auparavant, à la suite des réceptions de Rennes : « Je souhaite avec une grande passion d'être hors d'ici, où l'on m'honore trop; je suis extrêmement affamée de jeûne et de silence. Je n'ai pas beaucoup d'esprit, mais il me semble que je dépense ici ce que j'en ai en pièces de quatre sous, que je jette et que je dissipe en sottises, et cela ne laisse pas de me ruiner... Ce sont des festins continuels. Ah ! mon Dieu ! Quand pourrai-je mourir de faim et me taire ?

## VII

### M<sup>me</sup> de Sévigné et les noms de famille bretons.

M<sup>me</sup> de Sévigné avait de nombreuses relations en Bretagne, elle voyait les hauts dignitaires de la province, « les autorités », mais elle recevait aussi ses voisins, gens plus simples et un peu « province ». Si elle aime à s'en moquer, ses traits piquants ne sont pas bien méchants ; qui n'en décoche de pareils à ses meilleurs amis ? Tout le monde connaît les mots cruels, — et peut-être injustes, — dont elle a criblé sa voisine, M<sup>me</sup> du Plessix d'Argentré ; elle raille la « Fouesnellerie », la « couvée de Fouesnel », les

nombreux fils et filles du conseiller de Poix de Fouesnel qui l'ennuient : « Je laissai retourner chez soi un carrosse plein de « Fouesnellerie », par une pluie horrible, faute de les prier de bonne grâce de demeurer, jamais ma bouche ne put prononcer les paroles qui étaient nécessaires... » Et elle ajoute cette réflexion piquante : « Quelle douceur et quelle joie quand nous en étions délivrés ! Et comme nous trouvions qu'une mauvaise compagnie était bien meilleure qu'une bonne, qui vous laisse affligée quand elle part, au lieu que l'autre vous rafraîchit le sang et vous fait respirer d'aise ».

Elle raille les jupes trop courtes des demoiselles : « Pour les jupes courtes, vous aurez quelque peine à les rallonger. Cette mode vient jusques à nous ; nos demoiselles de Vitré, dont l'une s'appelle, de bonne foi, M<sup>lle</sup> de Croque-Oison et l'autre M<sup>lle</sup> de Kerborgne, les portent au-dessus de la cheville de pied ». Que dirait-elle aujourd'hui !

« Ces noms me réjouissent : j'appelle le Plessix, M<sup>lle</sup> de Kerlouche ». Elle y revient une seconde fois et finit par les nommer M<sup>lles</sup> de Kerbone et de Kerqueoison. Ces noms bretons la font rire, elle les défigure à plaisir et leurs étranges assonances sont pour elle un inépuisable sujet de plaisanteries. Ils la poursuivaient jusqu'à Paris. Car l'hôtel Carnavalet, où elle habita vingt ans, « sa Carnavalette », comme elle dit, fut bâti par une Bretonne, la comtesse de Carné de Kernevenoy, veuve d'un écuyer d'Henri II, dont les Parisiens ont fait « Carnavalet ».

Le savant Monmerqué, qui n'était pas Breton et ne connaissait rien aux choses de Bretagne, n'a pu identifier ces noms, déformés à plaisir. Il est certain pourtant qu'ils cachent des personnages réels et il serait intéressant de les découvrir.

Ainsi M<sup>lle</sup> de Kerborgne doit être la fille de Charles de Perrien de Kercontraly, seigneur de Keramborgne, en Plouaret. Son frère avait épousé en 1668 Louise de Lescouët.

M<sup>lle</sup> de Croque-Oison ou de Kerqueoison pourrait bien être M<sup>lle</sup> de Kerqueoison ou de Kermoisan, famille alliée aux Hay du Chastelet par les Hay de Couëllan (1).

Aux Etats de 1671, à Vitré, « M. de Bruquenvert dansa très bien le passe-pied avec M<sup>lle</sup> de Kerikimili » ; M<sup>lle</sup> de Kerikimili doit être M<sup>lle</sup> de Keringant de Quenec'hquivily. On ne trouve, il est vrai, dans la liste de la noblesse de 1671 ni Bruquenvert ni Quenec'hquivily. Bruquenvert doit être Le Roux de Brescanvel.

« MM. de Locmaria et de Coëtlogon, avec deux Bretonnes, dansèrent des passe-pied merveilleux et des menuets, d'un air que nos bons danseurs n'ont pas à beaucoup près... Mon petit Locmaria a toujours un air charmant ». Le « petit Locmaria » est Louis-François du Parc, marquis de Locmaria, qui devint lieutenant-général et mourut en 1709. Il épousa, en 1707, à un âge avancé, Marie de Larlan de Kercadio.

Il y avait, aux Etats de 1671, cinq Coëtlogon. Le marquis René de Coëtlogon était gouverneur de Rennes. C'est son fils René-Hyacinthe de Coëtlogon qui est « le danseur ».

Pécaudière, gentilhomme habitant à deux lieues de Landerneau, que M<sup>me</sup> de Sévigné prit si drôlement pour un domestique... On trouve dans la liste de la noblesse des Etats de 1671, Pontsceau de la Peccaudière et aussi le baron de Guer-Biffaudière, qu'elle appelle le baron de Guais (2).

M<sup>me</sup> de Sévigné n'avait pas pour toutes les dames bretonnes le dédain qu'elle affiche pour les demoiselles de Poix de Fouesnel, mais elle aimait les surnoms, par exemple elle parle avec affection de « la petite personne » et de « la Murinette beauté ». C'étaient les deux sœurs : M<sup>lles</sup> de Murinais, filles d'Antoine du Puy de Murinais, seigneur de

(1) Ces indications sont dues pour une grande part à M. le vicomte de la Messelière, dont on connaît la compétence en tout ce qui concerne les généalogies des familles bretonnes.

(2) Arch. d'Ille-et-Vilaine, C 2658.

Bellegarde, et d'Anne d'Arity ; elles étaient cousines des Chaulnes. La première, Eléonore, épousa, en 1667, Charles Huchet de la Bédoyère, procureur général au Parlement de Bretagne, et M<sup>me</sup> de Sévigné la revit à Rennes en 1685, « toujours fort aimable ». La seconde, Marie-Anne, fort éprise du « petit Locmaria » qui ne le lui rendait pas, épousa, en 1674, Henri de Maillé, marquis de Carman (Kerman ou Kermavan). Cette aimable femme, intelligente et cultivée, parlant très bien l'italien, — comme toutes les dames de cette époque, — plaisait fort à la marquise : « C'est une des personnes du monde qui a le plus de bonnes qualités ». Après sa mort, en 1707, M. de Carman se maria avec M<sup>lle</sup> de Kersaintgilly et mourut lui-même, en 1728, à son château de Seixploé, en Basse-Bretagne.

Il y a aussi « Jeannette, petite-fille de la femme Marcille », « aimable et jolie », qui sert de secrétaire à la marquise et celle-ci s'amuse à « déchiffrer ce petit esprit vif et tout battant neuf », en lui demandant par exemple « quel est le lendemain de la veille de la Pentecôte ».

Par contre, elle dénigre M<sup>lle</sup> de la Coste dont son fils Charles s'était sottement épris ; ce goût « fichu », « entièrement ridicule », pour une fille de trente ans, sans beauté et sans fortune, lui déplaisait fort. Il ne l'épousa point et finit, dix ans après, en 1679, « par aller à sa noce à Saint-Brieuc ». Mais avec qui ? La marquise ne le dit pas et Monmerqué ne l'a point trouvé. M<sup>lle</sup> de la Coste est Sainte du Gouray de la Coste, fille du marquis de la Coste, de Saint-Julien, et de Madeleine de Rosmadec ; elle épousa le comte Louis de Brehand de Plelo qui habitait le manoir de Quicangrogne, à Saint-Brieuc.

Parmi les amies de son fils, celles qu'elle appelait plaisamment « ses belles-filles », elle ne prisait pas davantage « la Tonquédette », Sylvie du Quengo de Tonquédec, fille de René du Quengo, marquis de Tonquédec. Elle la vit à Rennes, lors du séjour qu'elle y fit, en 1680, aux fêtes don-

nées par le duc de Chaulnes en l'honneur de la princesse de Tarente, leur amie commune.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que Amélie de Hesse, fille du prince souverain d'Allemagne Guillaume V, landgrave de Hesse-Cassel, avait épousé Charles de la Trémouille, fils aîné du duc, qui portait, comme tous les aînés de sa maison, le titre de « prince de Tarente », à cause d'une ancienne alliance avec la famille de Naples-Aragon. Le prince de Tarente, mari d'Amélie de Hesse, était mort en 1672, avant son père, et, depuis sa mort, la princesse de Tarente, restée veuve, et protestante, ayant dans son douaire la baronnie de Vitré, s'était retirée dans cette ville. Elle tenait du reste un très haut rang à la cour, étant la tante de la princesse palatine, Charlotte de Bavière, seconde femme du duc d'Orléans, frère de Louis XIV.

Le duc alla au devant de la princesse aux portes de la ville, « avec MM. de Coëtlogon, de Tonquédec, de Beucé, de Kercado, de Crapodo, de Kenpart, de Keriquimini, sérieusement un *drapello eletto* » (troupe choisie). Ces noms étranges que M<sup>me</sup> de Sévigné s'est amusée à grouper ont fait reculer d'horreur Monmerqué, qui a renoncé à les identifier. La Bretagne aurait pu du reste lui en offrir beaucoup d'autres aussi retentissants, comme Kerbiquet, Kerbouric, Kerliviri, Le Merdy de Kermerdy, Le Lart du Rô de Kerambardonil, etc., etc.

Pour les Bretons ils sont faciles à reconnaître. Nous avons déjà vu Coëtlogon et Tonquédec. Beucé est Charles de Lys, seigneur de Beucé, sénéchal de Rennes. Kercado doit être Barthélemy-Hyacinthe Le Sénéchal, baron de Kercado, qui avait épousé, en 1674, à Quinipily, en Baud, Louise-Renée, fille du comte de Lannion. Crapodo est Henri-Albert Angier, seigneur de Crapado, en Plaintel, marié en 1671 à Louise du Chastellier de la Hautais. Kenpart doit être François-Pierre Le Jacobin, seigneur de Keramprat, conseiller au Parlement, qui épousa, en 1686,

Guyonne-Louise du Louët<sup>(1)</sup>. Quant à Keriquimini, c'est sans doute un Le Pape de Kerminihy, d'Elliant.

Emmanuel de Coulanges et M<sup>me</sup> de Sévigné se moquent de la présidente de Cor\*\*\*, « qui a pleuré comme un enfant aux Etats parce que le premier président de la Chambre des Comptes a voulu avoir un fauteuil aussi bien que son mari ». Et Monmerqué ajoute gravement : « Nous n'avons pu savoir qui désignaient ces initiales ».

Ce n'était pourtant pas bien difficile. En effet, aux Etats de 1685, à Dinan, le président à mortier Claude de Cornulier était assis sur l'estrade aux côtés du gouverneur, sur une chaise *sans bras*, et le président de la Chambre des Comptes également sur une chaise *sans bras*, mais « ayant l'aspect vers Mgr le duc de Chaulnes », et non vers l'assemblée<sup>(2)</sup>. La présidente de Cornulier était Rente Hay des Nétumières qui s'était mariée à Cesson, en 1663.

Au mois de juillet 1689, M<sup>me</sup> de Sévigné fit un voyage à Vannes et à Auray avec les Chaulnes. Nous en avons parlé. A Auray, elle rencontra « une fort jolie fille qui ferait de l'honneur à Versailles, mais elle épousa M. de Queriguisiguidi, fort proche voisin du Conquet et fort loin de Trianon ». Ce M. de Queriguisiguidi pourrait bien être le baron de Kerlec'h de Tresiguidy, en Pleyben.

A l'automne de cette année, la marquise, écrivant à sa fille, plaisante son gendre, M. de Grignan : « Il craint que je ne lui donne un beau-père, mais ce ne sera pas Revel » (le comte de Broglie de Revel, lieutenant-général en Bretagne sous les ordres du duc de Chaulnes), et elle énumère les bonnes amies de celui-ci : « Vous en nommez deux très bretonnes ; en voici trois autres : une jeune sénéchale qui était ici et qui n'est point parente de celle que vous avez vue ; M<sup>lle</sup> de K\*\*\*, fort jolie, qui était à Rennes, et, sur le

(1) Un copiste ignorant n'aura probablement pas compris ce nom écrit, selon l'usage breton, avec un K barré : K/enprat.

(2) Archiv. d'Ille-et-Vilaine, C. 2659. Procès-verbal des Etats de 1685.

tout, une petite M<sup>me</sup> de la M. C<sup>\*\*\*</sup>, *vo*tre nièce, car elle est petite-fille de votre père Descartes : elle a bien de l'esprit et a toute la mine de croire que le feu est chaud et qu'elle peut brûler et être brûlée. Cependant tout cela est si honnête que leur amant commun paraît s'ennuyer beaucoup à Rennes ».

La jeune sénéchale pourrait bien être la femme d'Eustache de Lys de Beucé, fils du sénéchal de Rennes, marié, l'année d'avant, dans des conditions pressantes ; et M<sup>me</sup> de K<sup>\*\*\*</sup>, Thérèse-Eugénie, fille de Barthélemy Le Sénéchal de Kercado, — à moins que la marquise n'ait joué sur les noms, ce dont elle était bien capable. Quant à la petite M<sup>me</sup> de la M. C<sup>\*\*\*</sup>, c'est certainement Céleste Descartes, mariée en 1682 à François de la Moussaye, seigneur de Carcoët, fille de Joachim Descartes, seigneur de Chavagne, conseiller, fils lui-même de Joachim Descartes, conseiller au Parlement et frère du philosophe, par suite petite-nièce et non petite-fille de Descartes. On sait d'ailleurs que M<sup>me</sup> de Grignan était une cartésienne décidée et très compétente.

Les marquises de G<sup>\*\*\*</sup> et de C<sup>\*\*\*</sup>, deux sœurs, auxquelles de Vins et de Forbin, commandant les troupes d'occupation, faisaient la cour, à Rennes, en 1675, étaient M<sup>mes</sup> de Guémadeuc et de Coëtlogon ; leurs noms sont en toutes lettres dans le texte complété par Capmas (IV, 222 ; Capmas, I, 385). « Ce sont d'inconstantes amours,

Nos champs n'ont point de fleurs plus passagères » ;

et non de « constantes amours ». O critique ! que de sottises on commet en ton nom !

Le « petit Duqueslin (beau nom à médicamenter) », est certainement le même que le petit Du Guesclin, dont la marquise raconte si drôlement le mariage impromptu ; c'était Bertrand du Guesclin, seigneur de la Roberie, fils du conseiller du même nom (IX, 78 ; Cap. II, 307).

Notons enfin que Sainte-Marie, lieutenant du roi au château de Saint-Malo, protestant converti par M<sup>me</sup> de Sévigné qui l'appelle « mon vieil ami », était un Vauborel de Sainte-Marie.

A propos de Revel, M<sup>me</sup> de Sévigné raille un travers très humain, mais plus fréquent et plus choquant peut-être en Bretagne qu'en aucun pays : « Nous ne savons ce que c'est dans cette province que de nommer quelqu'un sans titre ». Et Coulanges disait que « les enfants du Parlement de Rennes naissaient tous marquis ou comtes ».

On pourrait citer bien d'autres noms bretons, mais il faut se borner.

## VIII

### M<sup>me</sup> de Sévigné et les usages bretons.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur les rapports de M<sup>me</sup> de Sévigné avec les gens et les choses de Bretagne ; Walckenaër et Monmerqué n'ont ni tout compris ni tout expliqué et l'on peut soutenir que l'édition critique des *Lettres bretonnes* de M<sup>me</sup> de Sévigné est encore à faire.

Il y a des mots, d'usage courant dans notre province, que la marquise emploie et que les éditeurs comprennent peu.

Quelques exemples au hasard :

*Syndic* : le *syndic*, c'est le procureur général syndic des Etats, chargé d'exécuter leurs décisions et de régler les emprunts ou constituts émis par la province.

« J'ai fait un *député*, un *pensionnaire*... » Les Etats nommaient à la fin de chaque tenue deux députés, chargés de porter leurs vœux au roi. C'était une mission fort enviée et fort avantageuse. Les Etats attribuaient des pensions, — 300 livres en général, — à des gentilshommes pauvres. M<sup>me</sup> de Sévigné avait obtenu l'un et l'autre pour ses pro-



tégés. Elle ne put jamais obtenir la députation pour son fils qui l'eût vivement désirée.

*Parer* : « Mon fils a des ouvriers, il a fait parer, comme on dit ici, ses grandes allées, vraiment elles sont belles... » *Parer*, c'est gratter les allées d'un parc avec une pelle afin d'enlever les mauvaises herbes, et les *rateler* ensuite avec un *râteau*, et non *ratisser*, mot qui n'a pas de sens.

*Le serein* : « Vous me défendez de me promener le soir... ; vous grondez, mais comme mon fils est à présent avec moi, vous ne devez plus craindre le serein, il me semble qu'il ne tombe que quand on est toute seule... » Je reviens quand il fait du serein, de peur de vous déplaire... »

Le serein, c'est la rosée du soir dans les champs.

*Sabouler* : « Eussions-nous jamais cru que *Figuriborum* eût fait une figure ? Jamais homme n'a été saboulé comme lui... »

Sabouler, en Bretagne, c'est gronder durement.

*Figuriborum* serait Charles Colbert, marquis de Croissy, frère du grand Colbert.

Citons encore *corbillard* : « Cet aimable corbillard qui s'en allait tous les jours faire si bonne chère... Il y a bien neuf mois que je vous menai à ce corbillard... », c'est-à-dire que vous êtes partis.

Le corbillard était le bateau ou coche d'eau qui allait de Paris à Corbeil et plus tard dans plusieurs autres directions. Il a changé de sens, avec le temps.

« La Provence a ses grenadiers et ses orangers, pour nous, ce sont des châtaignes qui font notre ornement ; j'en avais l'autre jour trois ou quatre paniers autour de moi ; j'en fis bouillir, j'en fis rôtir, j'en mis dans ma poche ; on en sert dans les plats, on marche dessus ; c'est la Bretagne dans son triomphe... »

Les Bretons apprécieront ce joli tableau, si vrai ; mais les Parisiens ne le comprennent pas, eux qui appellent les

châtaignes, des marrons : double hérésie botanique et culinaire.

« J'aime le beurre charmant de la Prévalaye, dont il nous vient toutes les semaines, je l'aime et je le mange, comme si j'étais Bretonne ; nous faisons des beurrées infinies, quelquefois sur de la miche ; nous pensons toujours à vous en les mangeant ; mon fils y marque toujours toutes ses dents, et ce qui me fait plaisir, c'est que j'y marque aussi toutes les miennes... »

M<sup>me</sup> de Sévigné avait alors 64 ans. La Prévalaye n'est pas une ancienne commune, comme dit Monmerqué, c'est le château des Thierry de la Prévalaye, à 2 kilomètres de Rennes, entouré de vastes prairies qui ont rendu célèbre le beurre produit par les vaches qui y paissent. Ces beurrées, cette miche : cette simple et jolie esquisse est bien bretonne.

Enfin, M<sup>me</sup> de Sévigné aimait ses serviteurs. Elle était bonne pour eux. Elle a immortalisé Pilois, son jardinier, « le père Rahuel », son intendant, le maître d'hôtel Beaulieu qu'elle pleure d'une façon si touchante : « De grosses larmes lui tombent des yeux et à moi aussi ; je ne suis pas propre à soutenir cette pensée et cet état d'un garçon si digne de mon affection, si fidèle, si digne de ma confiance, si attaché à moi ».

Mais il faut finir. On ne se lasse pas de citer cette prose si alerte, si piquante, si clairement française, elle nous change de l'affreux charabia qui déshonore aujourd'hui livres, journaux et discours. C'est le triomphe de cette mousse légère et délicieuse, de ce don naturel indéfinissable qu'on appelle « l'esprit ». Il fait le charme des Lettres de Henri IV et coule à pleins bords dans celles de M<sup>me</sup> de Sévigné.

La Bretagne se devait de lui rendre cet hommage en cette année d'anniversaire, car la marquise a passé six années de sa vie dans notre province, elle aimait notre pays, elle aimait « ses Rochers » ; on ne saurait compter les

passages dans lesquels elle vante cette solitude parfois austère, mais qui finit par la charmer.

Elle aimait les Bretons. Nous choquerons-nous parce qu'elle a recueilli ce mot « qu'un assez joli Breton, — qui était son fils, — fit un jour à table en parlant d'un autre : « C'est, dit-il, un homme qui ne se lève jamais que pour boire et qui ne se couche jamais que pour avoir bu ». Cette définition toute vraie, toute naturelle et en peu de mots, me parut plaisante... »

Et à nous aussi ; nous ne nous en formalisons pas et nous croyons la marquise sincère quand elle dit ailleurs : « J'aime les Bretons, ils sentent un peu le vin, mais votre fleur d'orange ne cache pas de si bons cœurs ».

Après ses excursions dans les salons mondains où son esprit étincelant groupait autour d'elle les invités, avec quelle avidité elle réclame le silence et la paix des Rochers ! Elle a exprimé cent fois cette idée, toujours avec une richesse d'images et une verve nouvelles.

Finissons donc par un mot de la marquise : « J'ai un bien doux et bien vrai plaisir depuis deux jours : c'est de me taire et de jeûner. Je n'avais jamais senti ce besoin de remettre des esprits dans ma tête, comme après ce voyage de Rennes. J'étais en butte à tous les soins, à toutes les civilités, à toutes les amitiés de ces Chaulnes, et j'avais encore à repousser, à répliquer, à me défendre, moi seule, contre cent autres. Je vous dis que je ne m'étais jamais trouvée à telle fête. Toute la Bretagne était là... »

Elle est encore là aujourd'hui, après trois siècles, pour redire à cette femme exquise, charmante et bonne, son admiration, sa gratitude et son respect.

Cesson-Sévigné, août 1926.

POCQUET DU HAUT-JUSSÉ.